

Marché alimentaire Saint-Eustache les Halles



Merci à tous ceux d'entre vous qui, en signant nos pétitions, ont contribué à l'obtention de ce marché. Souhaitons que l'offre de produits et de prix soit complémentaire par rapport à celle des commerces de la rue Montorgueil : M. Bensidoun, délégué du marché, nous a promis qu'il veillerait à assurer la plus grande variété possible et à introduire de la concurrence si nécessaire pour offrir un niveau de prix raisonnable. La réussite de ce marché en dépendra. Heures d'ouverture : tous les jeudis de 12 h 30 à 20 h et tous les dimanches de 7 h à 15 h.

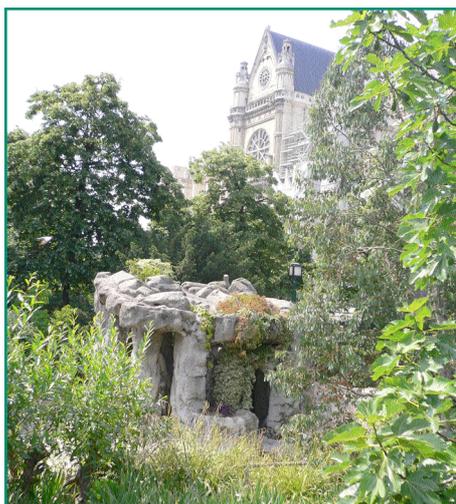
Le Jardin Lalanne menacé ?

Ayant eu vent de menaces sur la conservation du Jardin d'aventure Lalanne, nous avons souhaité interroger Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé des espaces verts, et Philippe Raguin, paysagiste de l'équipe de David Mangin. Ces deux rencontres, qui ont eu lieu le 23/08/05 et le 03/09/05, ont été préparées par Accomplir et par l'association « Un petit monde », qui organise des animations interculturelles pour les enfants (contact Daniéla au 01 40 26 47 23). Les comptes rendus se trouvent sur notre site www.accomplir.asso.fr, rubrique « Promenade aux Halles », puis « Une petite merveille à préserver : le Jardin Lalanne ».

Pour ceux qui ne sont jamais entrés dans ce jardin réservé aux 7-11 ans (accès aux adultes le samedi matin), vous trouverez à la même rubrique un diaporama d'une soixantaine de photos, un plan du jardin et des indications pour vous y rendre, un article de sa créatrice, Claude Lalanne, et le dessin original avec lequel elle avait gagné le concours.

Ce jardin est extrêmement apprécié par les enfants et leurs parents pour les principales raisons suivantes :

- 1) C'est un espace vert unique dans le centre de Paris pour cette tranche d'âge : les autres espaces aménagés sont destinés aux très jeunes enfants ;
- 2) Le concept de « jardin d'aventure », où les enfants explorent un univers à leur taille qui est étroitement mêlé à la végétation, est unique à Paris, en Europe et peut-être au monde ;
- 3) Par rapport à un square ordinaire, le jardin offre, à travers les six « mondes » qu'il comprend, la dimension du rêve et de la poésie ; il stimule l'imaginaire ;



Vide-grenier de la rue Saint-Denis



Le 9^eme vide-grenier organisé par ACCOMPLIR aura lieu le samedi 1er octobre 2005 de 9h30 à 18h dans la rue Saint-Denis (entre la rue Etienne Marcel et la rue Rambuteau) et comprendra 65 stands. L'inscription, réservée aux habitants du centre de Paris et interdite aux professionnels, coûte 5 euros, et se fera les 24 et 25 septembre de 11h à 12h devant le 15, rue Montorgueil, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les associations à but non lucratif peuvent également réserver un stand (de vide-grenier et/ou simplement de présentation de leurs activités), et ce dès maintenant, en téléphonant au 01 40 13 96 87 (heures de bureau).

- 4) C'est un endroit où les enfants ont un contact authentique avec la matière, naturelle ou non (terre, végétaux, eau, ciment...) au lieu d'avoir des contacts « filtrés » et « protégés » comme dans beaucoup d'espaces qui leur sont réservés, ce qui leur donne l'occasion de découvrir le risque et d'apprendre la prudence ;
- 5) C'est un endroit où les enfants se rendent seuls, sans leurs parents, ce qui leur permet de développer leur autonomie, tout en étant sous la surveillance d'adultes ;
- 6) Les jeux organisés par les animateurs développent l'aptitude des enfants à respecter des règles et à vivre en groupe ;
- 7) Les animateurs représentent pour les enfants des interlocuteurs très différents de leurs parents ou de leurs enseignants ;
- 8) Le concept du samedi matin (ouverture aux enfants de tous âges et à leurs parents) contribue fortement à la convivialité et à la création de liens sociaux ;
- 9) Le tarif très bas (voire gratuit pour les titulaires de la carte Paris-famille) rend le jardin accessible à tous les enfants, ce qui favorise la mixité sociale ;
- 10) L'été, notamment avec les grands jeux du vendredi, le jardin offre une ressource très appréciée aux enfants qui ne sont pas partis en vacances ;
- 11) Le jardin est utilisé par un public qui dépasse largement le quartier : non seulement des enfants de tout Paris et de la banlieue, mais aussi de nombreux enfants étrangers, ce qui contribue au rayonnement de la ville ;
- 12) Tous les enfants qui ont fréquenté ce jardin ont une relation affective très forte avec cet endroit ; pour beaucoup d'entre eux, même longtemps après qu'ils ont passé l'âge d'y aller, c'est un point d'ancrage fort dans ce quartier et dans la ville.

Yves Contassot et Philippe Raguin nous ont confirmé que l'hypothèse du déplacement du Jardin Lalanne dans un autre secteur du Jardin des Halles était envisagée. Il faudrait dès lors plusieurs années pour que les plantations puissent se développer et que le jardin retrouve l'aspect « touffu » qu'il a aujourd'hui.

Mais surtout, un déplacement ne conduirait-il pas de fait à la suppression du jardin d'aventure dans son concept très original ? En effet, depuis son ouverture en 1985, les normes de sécurité ont été considérablement durcies, et il semble qu'il serait aujourd'hui impossible, compte tenu de ces nouvelles normes, de créer le même type de jardin, compact et avec une forte densité de jeux et de parcours enchevêtrés. Pourtant, le jardin Lalanne n'est pas dangereux : en vingt ans, seul un accident léger a eu lieu (et impliquait une adulte !) ; la commission de sécurité passe chaque année et vérifie qu'il ne présente aucun risque pour l'accueil des enfants.

Nous craignons qu'un déplacement du jardin Lalanne ne conduise à la création d'un jardin totalement différent, banal, qui ne présente pas les mêmes avantages objectifs, et nous demandons donc la préservation du concept de ce jardin d'aventure vraiment unique à Paris et d'un intérêt exceptionnel. En tout état de cause, nous considérons que le maintien du jardin Lalanne avec la rénovation d'éléments ponctuels le cas échéant est la meilleure garantie de sa préservation. Si vous êtes intéressé par la préservation du Jardin Lalanne, faites-vous connaître en écrivant à contact@accomplir.asso.fr ou en appelant le 01 40 26 47 23. Nous ferons appel à vous en cas de besoin !

Réunion publique sur le devenir du Jardin des Halles et du Jardin Lalanne

Pour préparer la reprise de la concertation sur le projet des Halles et compte tenu des incertitudes qui pèsent notamment sur le devenir du Jardin Lalanne, nous organisons une réunion publique le **samedi 8 octobre 2005, de 15h à 18h, à la Pointe Saint-Eustache** (au bout de l'église, angle Rambuteau-Montmartre), à laquelle participera Yves Contassot, adjoint au Maire de Paris chargé des Espaces Verts. Nous présenterons les souhaits des habitants que nous avons recueillis sur le devenir du Jardin en général et du Jardin Lalanne en particulier (avec présentation d'un diaporama), nous écouterons ses réponses, puis le débat s'engagera avec la salle.

Pour mémoire



Il y a un an, le Collectif Rénovation des Halles invitait David Mangin à un débat à la Bourse de Commerce pour qu'il puisse défendre son projet devant un large public. Au moment où la concertation sur la deuxième phase du projet va s'ouvrir, le compte-rendu de cette soirée constitue une bonne synthèse pour se remémorer les grandes lignes et les enjeux de ce projet. Il est consultable sur notre site www.accomplir.asso.fr, rubrique « nos dossiers », « rénovation des Halles ».

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.